



**Syndicat du bassin
Célé – Lot médian**

Stage « Etude d'évaluation et de caractérisation des déchets sur le bassin du Célé – Lot médian »

Présentation de la structure d'accueil

Le Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian couvre une superficie de 2 326 km² et regroupe, en tout ou partie, 10 communautés de communes / d'agglomération soit 174 communes dans les départements du Lot, du Cantal et de l'Aveyron. Plus de 2 389 km de cours d'eau permanents sont présents sur son territoire. Le Syndicat mixte Célé - Lot médian met en œuvre la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2019 sur l'ensemble de son territoire et anime des démarches territoriales sur le bassin du Célé.

Le territoire est subdivisé en 2 sous-bassins versants, au Nord le bassin du Célé et au Sud le bassin du Lot médian.

Le Syndicat a pour compétences de :

- Mettre en œuvre la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) qui comprend notamment l'aménagement d'un bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, des actions de défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- Élaborer et animer un SAGE et des outils de gestion concertée de l'eau y compris suivre et informer sur la qualité des eaux de surface et souterraines ;
- Conseiller, proposer une aide technique aux collectivités et aux usagers du territoire ;
- Gérer les aires de loisirs aménagées en bord de la rivière Célé.

Contexte du stage

Au printemps 2022, le Syndicat mixte du bassin du Célé Lot médian a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Région Occitanie ayant pour objet la limitation des plastiques dans l'environnement : Accompagnement de démarches intégrées de réduction des déchets provenant des bassins versants pour la période 2023/2024. La candidature du SmCLm a été retenue en juillet 2022. Elle se décline en 6 axes distincts incluant les différentes activités du territoire productrices de déchets : urbanisation / industrialisation, agriculture et tourisme. A titre d'exemples, des actions permettant la collecte des déchets à la source, la réduction des plastiques agricoles ou des actions de sensibilisation sont affichées. Le SmCLm a déjà engagé des démarches auprès de ses principaux partenaires.

La problématique des déchets plastiques sera traitée en priorité même si les autres types de déchets seront également expertisés. A l'échelle du bassin versant, l'occupation du sol conditionne les déchets produits. Malgré un bassin majoritairement agricole, des zones plus urbanisées et industrialisées prennent place en vallées du Lot et du Célé.

Le stage concerne plus spécifiquement l'axe 1 intitulé : « Connaissance, expertise scientifique et communication sur les déchets plastiques dans les cours d'eau ».

Il s'agira au travers du stage de réaliser une étude permettant de mieux connaître les déchets produits, ceux traités et ceux abandonnés sur le bassin versant. A terme il s'agira d'évaluer, d'identifier, de caractériser et de cartographier les origines, les types et les volumes de déchets. La mobilisation des acteurs du territoire sera nécessaire pour mener à bien le projet.

Une recherche sur l'impact des microplastiques sur les milieux aquatiques sera également menée. Elle se basera sur des études et retours d'expériences existants de manière à communiquer sur notre territoire à ce sujet.

Objectifs du stage

L'objectif de ce stage est de collecter, trier et synthétiser les données existantes sur la production de déchets (principalement plastiques) sur le bassin versant du Célé – Lot médian (hors partie cantalienne).

La synthèse de données devra être la plus exhaustive possible de manière à caractériser précisément les types et volumes de déchets produits sur notre territoire et déterminer la part des déchets abandonnés et non collectés par les filières classiques. Cette synthèse de données aura également pour objectifs d'aborder la problématique des déchets plastiques sur les cours d'eau et leur impact sur les milieux aquatiques.

Missions

Synthèse bibliographique – prise en main du sujet, recherche de retour d'expériences et/ou études similaires, bibliographie.

Collecte des données - collecte la plus exhaustive possible des données existantes sur les déchets (SYDED, SYDOM, Chambres d'agriculture de l'Aveyron et du Lot, Adivalor, Chambres de Commerces et d'Industries, distributeurs agricoles, collectivités locales...), cette étape nécessitera l'organisation de rencontres et réunions avec les partenaires.

Etat des lieux et interprétation des résultats : analyse des données, proposition d'un état des lieux et d'une synthèse des données existantes, interprétation, bilan et cartographie des résultats (ex : répartition géographique des producteurs de déchets, identification des flux,...), évaluation de l'état des connaissances.

Déchets agricoles : Une étude spécifique sur les déchets plastiques agricoles pourra accompagner l'étude à partir d'abaques et selon le type d'exploitations agricoles du bassin. Une validation de l'étude sur un échantillon d'exploitation agricole pourra ensuite être engagée.

Le stagiaire sera amené à participer aux autres actions de l'AMI. Il sera sollicité sur le 2^{ème} volet de l'axe 1 qui concerne la synthèse de données sur l'impact des plastiques et microplastiques sur le milieu aquatique. Il en résultera la production d'outils de communication à destination du grand public.

Il pourra également être mobilisé sur d'autres actions portées par le SmCLm (ex : journées de sensibilisation,...).

Préparation et déroulement du stage

- Analyse et synthèse des données au bureau ;
- Rencontre des partenaires du Syndicat mixte en salle ou sur site ;
- Cartographies ;
- Relevés ponctuels de terrain ;
- Rédaction de notes de synthèse et de rapports.

Profil recherché

Etudiant en bac+3 à bac+5 d'école d'ingénieur ou cursus Licence/Master en gestion, traitement et valorisation des déchets.

Des connaissances sur les milieux aquatiques et la ressource en eau seront appréciées.

Savoir et savoir-faire :

- Connaissance des enjeux liés à la problématique des déchets et à la qualité des eaux superficielles,
- Connaissance sur l'organisation de la gestion des déchets en France (moyens de collecte, tri, valorisation,...),
- Maîtrise des outils bureautiques (Pack Microsoft Office) et pratique du SIG (QGIS),
- Rigueur scientifique et dans le traitement de données,
- Esprit de synthèse,
- Bonnes capacités rédactionnelles et d'analyse,
- Aisance orale.

Savoir-être :

- Bonnes capacités d'adaptation et d'intégration dans une équipe
- Capacités d'organisation et d'autonomie, rigueur, curiosité
- Capacité à travailler en équipe.

Conditions

Durée : 4 à 6 mois à compter de février – mars 2023

Localisation : Figeac (46), déplacements possibles sur le territoire (véhicule de service à disposition) et ponctuellement à l'extérieur du bassin ; Permis B souhaité

Rémunération : selon réglementation en vigueur

En cas d'évolution du contexte lié à la crise sanitaire de la Covid, les modalités d'organisation pourraient être adaptées.

Procédure de recrutement

CV et lettre de motivation à envoyer **par courriel** avant le 16/12/2022 à :

Monsieur le Président du Syndicat mixte du bassin Célé Lot médian– 24 Allée Victor Hugo – 46 100 FIGEAC (president@celelotmedian.com).

La sélection des dossiers sera suivie d'un entretien individuel par téléphone ou visioconférence.

Pour toute information, vous pouvez contacter Sylviane FAURE (Technicienne rivière, s.faure@celelotmedian.com, 05.82.65.00.05) ou Nicolas TOURNIER (Directeur-adjoint du SmCLm, n.tournier@celelotmedian.com, 05 65 11 47 65).